

COMMANDITE/ENGAGEMENT MONÉTAIRE

Fondation pour l'enfance Starlight 3^e ÉDITION ANNUELLE

THÉ & Tiaras

Où l'heure du thé rencontre la haute couture

Nom de la compagnie : _____

Nom de la personne à contacter : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Adresse courriel : _____ Numéro de téléphone : _____

Site web corporatif : _____

Veuillez cocher **une ou plusieurs** des façons suivantes d'offrir du soutien :

OPPORTUNITÉS DE COMMANDITE

- Commanditaire principal (10 000 \$)
 Commanditaire supporteur (2500 \$)
 Commanditaire de table (750 \$) après le 23 janvier 2022, 850 \$
 Commanditaire d'une famille Starlight (250 \$)

DONS*

- Don (Montant : \$ _____)
 Ami de la Fondation (Dons de 250 \$ et plus) (Montant : \$ _____)
 Aider à réaliser un Souhait (3500 \$ ou n'importe quel montant) (Montant : \$ _____)
 Don en nature – veuillez inscrire et fournir une brève description ci-dessous :

Nom du produit :

Description du produit :

Juste valeur marchande (excluant les taxes) :

Détails de livraison :

ACHETEZ DES BILLETS*

- Billet individuel (75 \$) X nombre de billets requis _____ (Montant : \$ _____)
(après le 23 janvier 2022, 850 \$)

Veuillez émettre les chèques à l'ordre de : **Fondation pour l'enfance Starlight**
1805 Transcanada
Dorval, QC H9P 1J1

Options de paiement (**encerclez un choix**) : VISA MASTERCARD AMEX CHÈQUE

Nom tel qu'il apparaît sur la carte : _____

Numéro de la carte : _____ Date d'expiration : _____ CVV: _____

Montant : \$ _____ Signature du titulaire de la carte : _____

Adresse liée à la carte : _____
(Si différente de celle indiquée ci-haut)

Afin de confirmer la réception de votre engagement,
s'il vous plaît contacter :

JESSIE NEIMAN

Responsable d'événements spéciaux
Fondation pour l'enfance Starlight Canada
1-888-782-7947 poste 1230
(À Montréal: 514-288-9474 poste 1230)
jessie.neiman@starlightcanada.org

fondation pour l'enfance
starlight
children's foundation canada



Afin de garantir l'inclusion de votre soutien dans le programme de l'événement, veuillez vous assurer que la Fondation pour l'enfance Starlight reçoive votre engagement au plus tard le 23 janvier 2022. Les dons seront cependant encore acceptés après cette date.

Avez-vous besoin d'un reçu aux fins d'impôt? Oui Non

*NOTE : Les reçus aux fins d'impôt sont distribués selon les directives de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et seront émis après l'événement pour : le plein montant des dons monétaires (10 \$ ou plus); une portion de chaque billet ou table acheté; la juste valeur marchande des dons en nature